

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Espagnol I			
Ancien Code	ECHG1B04CLE	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	COHG1040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Mathilde CUVELIER (mathilde.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les outils de base nécessaires à l'apprentissage de la langue espagnole parlée et écrite; elle se centre donc sur l'acquisition d'un vocabulaire usuel, d'un vocabulaire lié aux secteurs touristiques et hôteliers ainsi que la pratique. Elle vise également l'acquisition des principaux principes grammaticaux et de conjugaison.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
- 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise
- 2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs
- 2.5 Développer un argumentaire efficace vis-à-vis de ses publics afin de renforcer l'image de l'entreprise dans son environnement

Mng 2.10 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**

- 3.2 Interagir avec les acteurs institutionnels, touristiques, culturels

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant(e) soit capable de:

- s'exprimer en espagnol de manière simple et correcte
- Appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours dans des exercices, des productions écrites ou orales
- Traduire, rapporter, décrire et expliquer différents contenus relatifs à la vie quotidienne, au tourisme et loisirs et au secteur hôtelier.
- Entretenir une démarche d'apprentissage autonome
- Maîtriser des notions culturelles de pays hispanophones

- Comprendre des écrits et des audios du niveau requis et pouvoir s'exprimer sur les sujets traités

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG1B04CLEA Espagnol au quotidien I

72 h / 6 C

(opt.)

Contenu

- étude des éléments grammaticaux et syntaxiques de base permettant d'atteindre le niveau requis et d'effectuer les tâches communicationnelles listées dans les acquis d'apprentissage
- étude du vocabulaire permettant d'atteindre le niveau requis et d'effectuer les tâches communicationnelles listées dans les acquis d'apprentissage
- étude de la culture des pays hispanophones
- sujets liés au secteur
- ...

Démarches d'apprentissage

- Cours en immersion
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application
- Travail des 4 compétences langagières : audition, lecture, expressions orale et écrite.
- Jeux de rôles – mises en situation
- Présentations orales
- Travail en groupe et travail en autonomie
- Participation active en classe
- Prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant
- Utilisation de la plateforme CONNECTED, en travail autonome ou en classe pour la réalisation d'activités

Dispositifs d'aide à la réussite

- Suivi d'exercices individuels d'application (écrits et oraux)
- Tests formatifs
- Auto-évaluation
- Guidance personnalisée
- Questions/réponses
- Exercices supplémentaires sur Connected

Sources et références

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module.

- Baulenas, N. S., Peris, E. M., De la Prieta, A., & Garrido, P. (2016). Bitácora : curso de español. Libro del alumno. 1. Difusión
- Chamorro Guerrero, M. Dolores- Martínez Gila, Pablo. (2016). Bitácora 1 Cuaderno de ejercicios. Maison des langues Editions. Difusión
- Ivorra, E. M. L., Ribas, R., Wiener, B., Pease-Gorrissen, M. S., & Häuptle-Barceló, M. (2021). Nos vemos hoy 1. Difusión

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage est évaluée selon les modalités définies ci-dessous.

Evaluation continue pendant l'année 25%

Présentation(s) orale(s) et/ou interrogation(s) orale(s)

Au Q1 25%

évaluation écrite

Au Q2 50%

Examen écrit

Bonus

L'étudiant peut obtenir un point bonus à la note finale (sur 20) si :

- l'étudiant a achevé 100 % des tests de révision Connected dans les délais impartis respectant les consignes et les critères d'achèvement.
- l'étudiant a remis au moins 6 productions écrites conformes aux consignes et respectant les dates limites.

Au Q3 (100%)

- examen oral 25%
- examen écrit 75%

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'évaluation est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera :

-à la 1ere session: sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1

L'évaluation se composera d'un examen écrit (75%) et d'un examen oral (25%).

-à la 2e session: sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1

L'évaluation se composera d'un examen écrit (75%) et d'un examen oral (25%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc		Evc	25		
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	50	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux

autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).